

Relevé de conclusions :
Réunion de bureau du CLD
Mardi 12 novembre 2012 à Crémieu

Présents :

Yvan Gautronneau, Emmanuel Gindre, André Mansiaux, Jean-François Moyne, Pascal N'Kaoua, Alain Varnet, Claire Delorme (*Animatrice CLD*)

Excusés :

Luc Bodet, Michel Chinchole, Bertrand De Germiny, José Dias, Yves François, Eric Rodamel, Jean-Louis Sauvonnnet, Catherine Veyron

Ordre du jour :

- Bilan 2012 de l'activité du CLD
- Point sur l'avenant CDRA et perspectives
- Préparation de l'assemblée plénière du CLD

1/ Bilan 2012 de l'activité du CLD

Groupe de travail mobilité :

Composé d'une quinzaine de personnes (membre du CLD et partenaires : Lycée Paul Claudel, Agence de Mobilité Nord Isère), il s'est réuni 10 fois depuis le début de l'année. Fort investissement et motivation des membres de ce groupe de travail.

Organisation d'un forum le 20 septembre à Montalieu-Vercieu rassemblant une centaine de participants (bilan ci-joint). Coût total de l'organisation de ce forum : 2345€.

Le travail sur la mobilité va se poursuivre en 2013 en axant la réflexion d'une part sur les modes doux et d'autre part en changeant d'approche pour aborder la mobilité sous un autre angle : comment réduire nos besoins en déplacements (rapprocher les services et les activités des habitants, favoriser une économie de proximité...) ?

Groupe de travail Rapprochement écoles-entreprises

Le groupe de travail s'est réuni 3 fois pour relancer cette action sur l'année scolaire 2012-2013, il est composé de quelques membres du CLD et de représentants des établissements scolaires.

4 projets ont été présentés par 3 établissements scolaires pour cette année 2013 (Lycée la Pléiade à Pont de Chérury, Lycée agricole P. Claudel à Crémieu, Collège F.A. Ravier à Morestel). Cela représente 12.180€ de projets alors qu'il ne reste plus que 8.830€ sur cette action 12.1 du CDRA. Le CLD doit donc plafonner les aides attribuées pour chaque établissement (1/3 de l'enveloppe par établissement, et ce qui n'est pas consommé par un établissement sera redistribué sur les 2 autres de façon équitable). Chaque année la manifestation « Confluence » est organisée en mai pour présenter les travaux réalisés dans le cadre de cette action et permettre l'échange entre tous les acteurs du rapprochement écoles-entreprises (chefs d'établissements, enseignants, élèves, parents, élus...). L'organisation de cette manifestation sera prise en charge sur le budget du CLD.

Autres points de bilan 2012 de l'activité du CLD :

- **Accueil d'une stagiaire au CLD** (12 semaines réparties sur toute l'année, elle revient au CLD à partir du 26 novembre) : réalisation d'une enquête en juin pour la mise en place d'un pédibus à Sermérieu.

- **Suivi de la charte de bien vivre ensemble** (comité agricole CARDON) : il s'agit d'une charte de « bon voisinage » entre agriculteurs, habitants et élus du territoire de la Boucle du Rhône en Dauphiné avec des engagements mutuels et partagés. Son contenu a été présenté le 12/11/12 au comité de pilotage CDRA par Yvan Gautronneau accompagné de l'animateur CARDON Thomas Behal. La charte sera éditée en deux formats (tracts et affiches) suite aux propositions de 2 studios graphiques et sera présentée à tous les élus du territoire en février/mars 2013.

- **Suivi du Contrat Territorial Emploi-Formation (CTEF)** : Le CTEF a pour objectifs la coopération entre les acteurs de l'emploi et de la formation et l'articulation des politiques et des moyens sur l'ensemble du territoire Nord-Isère. C'est une procédure contractuelle liant la Région et le territoire pour 4 ans. Il est co-piloté par l'Etat et la Région. L'enveloppe budgétaire annuelle du CTEF s'élève à 1,2 millions d'euros. Une réunion d'échange a été organisée au printemps 2012 à l'initiative du CLD entre 2 membres du bureau, l'animatrice du CLD et l'animateur du CTEF. Suite à cette rencontre, il semble que le CLD n'ait pas de place dans les réflexions et échanges au sein du CTEF : fonctionnement très complexe de ce contrat, à moins qu'une personne ne le suive à plein temps.

- **Réunions de bureau (et Conseil de Gouvernance)** : il s'agit de la 5ème réunion de bureau de l'année, une seule réunion du Conseil de Gouvernance a été organisée et a réuni seulement 2 personnes en plus des membres du bureau... Pour rappel, le Conseil de Gouvernance est composé de toutes les personnes qui étaient candidates au bureau du CLD (soit 30 personnes). Est-il pertinent de conserver ce « conseil de gouvernance » qui alourdi l'organisation du CLD ? Il faudra aborder ce point en assemblée plénière.

L'ensemble de ces réunions ont permis de suivre l'activité du CLD et surtout de proposer un avis sur l'avenant au CDRA.

Un membre du bureau a quitté le territoire : Hervé Barres, nous inviterons à l'avenir Christophe Coquaz à nos réunions de bureau pour représenter le LEAP.

- **Communication SYMBORD** : journal « entre vues » (parution 3 fois par an) envoyé à tous les membres du Conseil de Gouvernance du CLD, un espace est réservé pour quelques infos sur le CLD. Le site Internet du SYMBORD est actuellement complètement mis à jour : sa navigation sera simplifiée et un nouvel onglet va être créé pour le CLD (4 onglets : « SYMBORD », « SCOT », « CDRA », « CLD »). La nouvelle version du site www.symbord.fr devrait être en ligne à la fin du mois de novembre.

2/ Point sur l'avenant CDRA et perspectives

⇒ Ci-joint le diaporama du bilan CDRA 2009-2012 et des perspectives, qui a été présenté en conseil syndical SYMBORD le 8 novembre 2012.

L'avenant au CDRA a été présenté le 26 septembre 2012 en comité d'avis à la Région Rhône-Alpes. Un courrier d'Hervé Saulignac post comité d'avis sur l'avenant comporte les remarques suivantes (*si vous souhaitez recevoir une copie de ce courrier, contactez le CLD*) :

- notre projet est dans l'esprit de la délibération de la Région de mars 2012,
- les élus locaux doivent s'investir davantage dans la conduite du PSADER et sa gouvernance doit être modifiée,
- la thématique « services » est à intégrer dans sa globalité (pas seulement la petite enfance et l'offre culturelle...),
- le lien SCoT/CDRA est approuvé mais le financement des postes de chef de projet et de chargé de missions SCoT ne sera plus assuré par la Région,
- les modalités de financement des pistes cyclables seront assouplies,

- la prorogation d'un an est acceptée étant donné le retard pris suite à la réalisation de plusieurs schémas directeurs : soit fin du contrat en décembre 2014,
- une note méthodologique et un calendrier pour la mise en œuvre du futur CDDRA sont à produire,
- l'accompagnement par un prestataire extérieur est recommandé.

⇒ Ci-joint la note méthodologique validée en comité de pilotage CDRA le 12/11/12 et approuvée par le bureau CLD le 13/11/12

Globalement le CLD approuve la méthodologie même s'il regrette qu'elle ne soit que très succinctement décrite dans cette note. Il souhaite être associé à toutes les étapes et ce dès la rédaction du cahier des charges pour la consultation pour un accompagnement par un prestataire extérieur.

Quelques informations complémentaires, allant dans le sens des remarques des membres du bureau du CLD, seront ajoutées à cette note d'ici la fin du mois de novembre avant d'être envoyée à la Région.

3/ Préparation de l'assemblée plénière

Date et lieu : **mardi 18 décembre 2012 à 18h00 à la Maison du territoire Haut Rhône Dauphinois à Crémieu (salle de la Vallée Bleue)**

Points abordés :

- ⇒ bilan CLD année 2012 (surtout mobilité et suivi CDRA)
- ⇒ prévisions 2013 :
 - suite du travail sur la mobilité
 - réflexion sur l'économie de proximité
 - mise en œuvre de l'action rapprochement écoles/entreprises
 - suivi du déroulement du CDRA, de son évaluation et début de la réflexion sur un futur CDDRA

Organisation :

- **la présentation sera répartie : prise de parole des membres du bureau à tour de rôle.**
- pot en fin de réunion
- ⇒ Chaque personne volontaire pour intervenir lors de cette assemblée plénière devra se manifester auprès de l'animatrice du CLD qui préparera un diaporama et sur lequel vous réagirez.

La présentation d'un point précis doit être prévue pour cette assemblée plénière et bien annoncée dans l'invitation (une sorte d'« accroche » pour cette réunion). Il pourra par exemple s'agir de la présentation d'une BD-photos réalisée par l'Agence de Mobilité du Nord-Isère sur un groupe d'usagers de vélos à assistance électrique dans le cadre de leurs déplacements de tous les jours (notamment vers des commerces de proximité...); ou alors d'une petite présentation des actions de l'association ACABRED (Association des Commerçants et Artisans de la Boucle du Rhône en Dauphiné).